



## PRÉFET DE LA REGION MIDI-PYRENEES

Direction Régionale de l'Environnement, de  
l'Aménagement et du Logement

### *Note Ours et Pastoralisme – Mars 2014* *Document de travail*

## Place du pastoralisme en montagne

Adapté à la ressource herbagère d'altitude, l'élevage transhumant, ou pastoralisme, se pratique sur de vastes espaces de montagne et haute montagne où il constitue l'une des rares activités agricoles. Le pastoralisme se pratique également en moyenne altitude, en prolongement de l'exploitation agricole, dans un souci de mobilisation optimale des ressources fourragères selon l'altitude et le calendrier de développement de la végétation. Exploitation des estives et exploitation des terres de vallées sont donc intimement liées et conditionnent le devenir de l'exploitation agricole dans son ensemble.

Le pastoralisme a une fonction sociale et économique en maintenant une activité et des emplois dans des régions difficiles et en contribuant à des productions de qualité, comme les fromages ou la viande, dont certaines sont sous signe officiel de qualité (AOC, label rouge, etc.).

Le maintien des pratiques pastorales présente également un intérêt majeur pour la préservation de la biodiversité des milieux montagnards. Ces pratiques ont généralement un impact positif sur l'occupation et l'aménagement des territoires. Elles contribuent également activement à la défense des forêts contre les incendies.

L'activité pastorale de montagne est intrinsèquement confrontée à des surcoûts par rapport à l'agriculture conduite dans d'autres conditions. Elle est aussi productrice de services (notamment gestion et valorisation de l'espace).

## Spécificités du pastoralisme pyrénéen<sup>1</sup>

Le massif pyrénéen reste une terre d'élevage pour 61% de ses exploitations agricoles (EA). D'un département à l'autre, cette part est cependant très variable ; de 82 % dans les Pyrénées-Atlantiques à 17 % dans les Pyrénées-Orientales.

Le pastoralisme concerne 40 % des exploitations du massif pyrénéen. Leur activité est essentiellement concentrée dans deux orientations : ovins/caprins (4 507 EA) et bovins viande (2 846 EA) En moyenne depuis 2000, l'effectif d'exploitations pastorales a diminué de 1,9 % par an, baisse moins rapide que pour les autres exploitations du massif pyrénéen (-3 % par an). Cependant, si le pastoralisme résiste mieux, le rythme de leur disparition s'est accéléré par rapport à la période 1988-2000.

Les exploitations pastorales du massif pyrénéen utilisent 6 979 personnes en unités de travail annuel ou UTA. La main-d'œuvre familiale en est la première composante mais elle mobilise aussi une main d'œuvre occasionnelle et saisonnière non négligeable (bergers notamment).

Avec 48 ans en moyenne, les exploitants pastoraux sont plus jeunes de quatre ans que ceux qui ne dirigent pas d'exploitation pastorale. Parmi ces exploitations, plus des deux tiers ont un chef d'exploitation à temps complet et elles dégagent plus rarement du temps pour des activités professionnelles extérieures à l'exploitation. Pour autant, les exploitations, notamment pastorales, du massif pyrénéen diversifient plus volontiers leur activité agricole (20%) et vont encore plus à la rencontre du consommateur (28 % réalisant de la vente directe) que celles des plaines.

Parmi les jeunes (moins de 41 ans) exploitants pastoraux, 62 % ont bénéficié d'un dispositif de DJA (dotation aux jeunes agriculteurs). Au-delà de l'éligibilité reconnue de ces jeunes, cette proportion témoigne autant de l'ambition de ces projets que du besoin du soutien à l'installation. Cependant, une exploitation pastorale sur trois risque de disparaître dans les dix ans faute de successeur. C'est moins que pour les autres exploitations mais la question de la succession y est plus épineuse qu'en plaine.

Le pastoralisme pyrénéen présente d'un bout à l'autre de la chaîne des traits communs. Cet élevage, transhumant de juin à octobre, utilise largement des estives en gestion collective, 550 000 ha, soit la moitié des estives françaises.

<sup>1</sup> Source : DRAAF-MP/SRISE, Agreste, Recensements de l'agriculture 2000 et 2010

Les éléments d'hétérogénéité sont notables avec une extensivité à l'est et une intensivité à l'ouest, une production prédominante de viande à l'est et de lait à l'ouest, une gestion des estives plutôt par des groupements pastoraux à l'est et par des commissions syndicales intercommunales à l'ouest.

Ainsi, sur le massif pyrénéen, trois zones d'économie pastorale se dégagent :

- l'ouest du massif, caractérisé par une production de lait et de fromage de brebis à forte valeur ajoutée et de nombreuses petites exploitations avec des cheptels importants ;
- la zone centrale des Pyrénées (Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège) où la production de viande (ovine, bovine) domine. Les exploitations pastorales compensent leur surface agricole réduite par une utilisation de pacages collectifs ;
- l'est de la chaîne avec des exploitations pastorales peu nombreuses et de grandes surfaces à orientation viande ovine et bovine avec des effectifs faibles.

Par ailleurs, il existe dans les Pyrénées un potentiel important et varié de produits de qualité. La valorisation des produits des Pyrénées pourrait être un levier important pour l'amélioration de l'économie pastorale.

## Ours et Pastoralisme

Installé sur de petites exploitations, l'éleveur pastoral doit rechercher les pâturages nécessaires. Les estives ne lui appartenant pas, il doit le plus souvent trouver le foncier auprès de structures collectives. L'organisation du gardiennage des troupeaux conduit le plus souvent à s'engager dans une démarche collective.

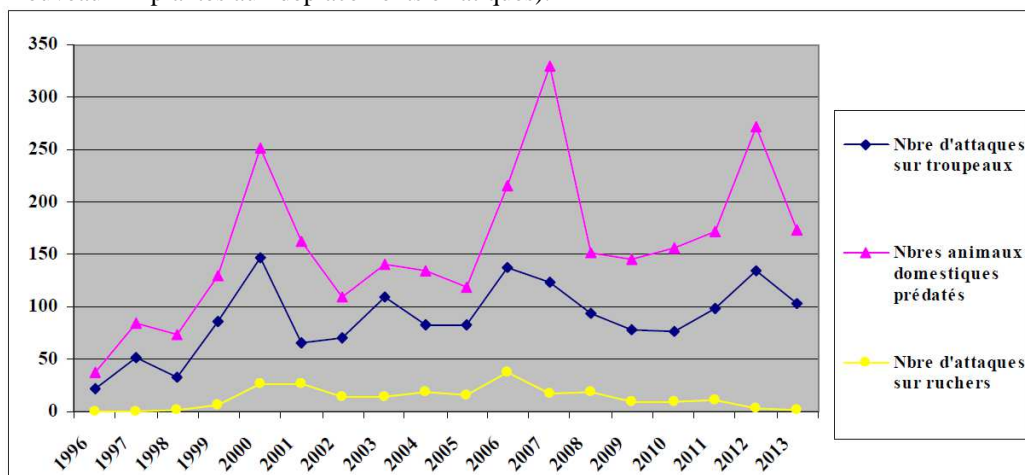
Le gardiennage permet une meilleure gestion des troupeaux, une meilleure valorisation des estives et constitue aussi, avec l'appui de mesures de protection adéquates, le meilleur moyen de prévention contre les prédateurs. Sur le massif, le gardiennage continu ne concerne que 24 % des estives, cette pratique étant plus répandue dans les Pyrénées-Atlantiques.

Sur l'ensemble du massif des Pyrénées<sup>2</sup>, le pastoralisme concerne environ 5 300 exploitations pastorales, 1 290 estives, 160 000 bovins, 590 000 ovins et 13 000 équins. Les estives couvrent une surface de 550 000 hectares dont 70% en zone Natura 2000.

Les pertes annuelles habituelles que connaissent les éleveurs en estives sont estimées entre 10 000 à 20 000 bêtes (attaques de chiens errants, maladies, chutes, orages, prédation par l'ours et d'autres espèces, vol par l'homme...). Parmi elles, les dommages annuels imputés de façon certaine ou probable à l'ours sont en moyenne de 127 bêtes. Les dommages sur ruchers, quant à eux ont tendance à disparaître.

Plusieurs facteurs conditionnent la fréquence des attaques d'ours sur le cheptel domestique. Par ordre d'importance, on retiendra :

- une protection des troupeaux absente ou modeste ;
- une pénurie de nourriture naturelle ;
- des conditions météorologiques particulières (orage, brouillard) ;
- le comportement individuel des ours (les subadultes et vieux ours sont généralement plus prédateurs, les nouveaux implantés aux déplacements erratiques).



Cependant les attaques causées par l'ours constituent une contrainte réelle pour les éleveurs qui y sont confrontés. L'élevage en plein-air est vulnérable aux attaques de prédateurs, ceci d'autant plus que l'évolution s'est largement faite vers un élevage sans gardiennage permanent des troupeaux. La présence de l'ours est ainsi souvent vécue comme un risque additionnel préjudiciable et fortement impactant tant psychologiquement que dans la gestion du troupeau.

<sup>2</sup> <http://www.europe-en-midipyrenees.eu/web/Europe/4142-le-soutien-de-l-union-europeenne-au-pastoralisme-dans-les-pyrenees.php> Source réactualisée avec les chiffres RA 2010